

# L'ÉDITO

Philippe De Boeck

## UNE MEILLEURE VISIBILITÉ INTERNATIONALE POUR LA BELGIQUE

**C**ette fois, on y est vraiment, même s'il n'y avait plus de suspense depuis le retrait de la candidature d'Israël il y a quelques semaines. Après plus de deux ans et demi d'une intense campagne de lobbying diplomatique, la Belgique a décroché son siège non permanent au Conseil de sécurité avec 181 voix sur 188. Ce n'était plus arrivé depuis dix ans. Pour notre ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, c'est une consécration. Pour la Belgique et nos diplomates également.

Siéger au Conseil de sécurité des Nations unies apporte en effet une notoriété internationale importante, surtout pour un (petit) pays comme la Belgique.

Devenir membre non permanent est une occasion supplémentaire pour la Belgique de faire entendre sa voix sur la scène mondiale.

Elle pourra donner son avis sur des dossiers liés à la sécurité dans le monde, qu'il s'agisse de terrorisme, de conflits armés, de respect des droits de l'homme ou encore de processus démocratiques qui dérapent en Afrique centrale. Un membre non permanent, s'il ne possède pas le droit de veto, peut tenter de faire pencher la balance dans tel ou tel sens

quand chaque virgule compte pour l'élaboration d'une résolution.

La Belgique n'y arrivera sans doute pas seule, mais elle pourra compter sur les quatre autres membres européens du Conseil pour l'appuyer dont l'Allemagne qui rempile à ses côtés pour deux ans. Le

**Une notoriété internationale importante, surtout pour un (petit) pays comme la Belgique**

sens du compromis et du consensus à la belge devrait l'aider à arriver à ses fins. Dans l'autre sens, la Belgique sera sollicitée par les membres permanents et non permanents pour voter dans telle ou telle direction ; un exercice auquel nos diplomates sont bien rodés. C'est en effet la sixième fois que la Belgique va pouvoir siéger au Conseil de sécurité.

Derrière la Belgique et l'Allemagne, c'est aussi la voix de l'Europe qui se profile avec deux des cinq membres permanents qui pour l'instant sont également membres de l'Union européenne (la France et le Royaume-Uni) et trois membres non permanents européens sur un total de dix puisque la Pologne y reste jusque fin 2019. Comme le dit Didier Reynders, « *sur certains dossiers, il y aura une position européenne, mais nous ne demanderons peut-être pas toujours à la Hongrie si elle est d'accord avec nous... Le but, c'est d'avoir la meilleure coordination entre les membres européens du Conseil de sécurité avec le Service d'action extérieure, mais avec une touche spécifique.* »

Il ne reste plus qu'à espérer que les déclarations tonitruantes et maladroites de certains membres du gouvernement - ou de présidents de partis de la coalition - ne viendront pas trop ternir l'image de la Belgique à l'étranger.